

Patrick MAURUS

INALCO / CERLOM (France)

Article de réflexion

Le traduire comme transfert de socialité

Dans la filiation de la sociocritique de Claude Duchet, en débat avec la poétique, notamment Henri Meschonnic, je commencerai par poser comme constat qu'il n'y a pas de traduction sans conception de la langue ou sans pensée du texte. Or, cette conception recèle un impensé majeur. En effet, comme l'altérité est en quelque sorte constitutive de l'acte du Traduire, elle s'en trouve *de facto* dispensée de définition. Mais, à partir du moment où l'on ne considère pas l'Autre comme une donnée acquise et fixe, la question reste entière de ce qui est traduit de l'Autre. Ce qui nous préoccupera ici n'est qu'un des aspects de cette question, mais à nos yeux essentiel : le texte traduit permet-il de lire le transfert de socialité qui est l'objet du Traduire, selon la sociocritique ? Autrement dit, permet-il le transfert de ce qui constitue la nature même du texte littéraire ?

Les inégalités et les hiérarchies, tant littéraires que linguistiques, qui ordonnent le champ littéraire mondial font apparaître une économie des échanges linguistiques qui est loin d'être l'échange horizontal ou le transfert pacifié souvent décrit. La traduction ne peut être comprise, au contraire, que comme un échange inégal se produisant dans un univers fortement hiérarchisé. Du même coup, elle peut aussi être décrite comme l'une des formes spécifiques du rapport de domination qui s'exerce dans le champ littéraire international ; et aussi, de ce fait, comme un enjeu essentiel des luttes pour la légitimité qui se livrent dans cet univers, comme l'une des voies principales de consécration des auteurs et des textes. Ce point de vue pourrait permettre de dépasser la conception de la traduction comme relation singulière entre un texte et sa transcription, en réinscrivant chaque traduction dans le réseau mondial des relations de domination littéraire dont elle est l'une des formes.

On ne saurait faire l'impasse de cette double hiérarchie à laquelle est soumis le traducteur, qu'il s'en rende compte ou non : celle des champs littéraires nationaux dans lesquels s'inscrivent à la fois le texte à traduire et sa traduction, mais aussi celle du champ littéraire international. Effectivement, quand on est

un traducteur français, une chose est de traduire un texte américain qui vous a été demandé par un éditeur, autre chose est de proposer à ce même éditeur et de traduire un texte coréen ou bulgare, c'est-à-dire un texte écrit dans une des langues MoDIMEs.

§

L'inscription de la traduction dans un espace social hiérarchisé, traversé de tensions et conflits, a été l'objet de quelques débats, notamment à la suite de la polémique Amanda Gorman, qui a abouti au retrait d'une traductrice hollandaise et d'un traducteur catalan, au prétexte qu'ils n'auraient pas été légitimes pour traduire une jeune femme noire américaine. André Markovicz, narquois, s'était alors demandé comment on ferait pour trouver une jeune femme noire pour la traduire en Chine... *Ce casus belli*, qui aurait pu déclencher une réflexion profonde sur les inégalités structurant le champ culturel, a pourtant essentiellement donné lieu à une série de déclarations trop passionnées et partiales pour pouvoir conduire à un dialogue et, à plus forte raison, à un effort de pensée collectif.

Or, il m'a semblé et il me semble toujours que ce qui importait, c'était d'interroger la façon dont le traducteur travaillait. Cependant les pratiques sociales dominantes sont rarement remises en question, ce qui rend particulièrement difficile une prise de distance critique par rapport aux formes dans lesquelles peut être réalisée aujourd'hui la traduction. Je n'évoquerai, à titre d'exemple, que les réactions du monde du livre à la traduction dite littérale.

Lorsqu'il y a 186 ans, dans une préface à sa traduction de *Paradise Lost* de John Milton, Chateaubriand présentait son travail sur le poème de façon suivante :

mais c'est d'une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sous leurs yeux. Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat, pour dérouler une longue phrase de manière lucide sans hacher le style, pour arrêter les périodes, sur la même chute, la même mesure, la même harmonie ; ce qu'il m'a fallu de travail pour tout cela ne peut se dire. [...] J'ai calqué le poème de Milton à la vitre ; je n'ai pas craint de changer le régime des verbes lorsqu'en restant plus *français* j'aurais fait perdre à l'original quelque chose de sa précision, de son originalité ou de son énergie (Chateaubriand, 1861: I-IV)

Immédiatement, Pouchkine le commentait : « Aujourd'hui (précédent inouï !), le premier des écrivains français traduit Milton MOT à MOT et déclare, qu'une traduction juxtalinéaire eût été le comble de son art, si seulement elle avait été possible ! » (Pouchkine, 1958: 695).

Un siècle plus tard, Michel Foucault se voit obligé de défendre Pierre Klossowski, accusé du même tort de la traduction trop littérale d'*Énéide* de Virgile. Dans un article au titre évocateur, « Les mots qui saignent », il soutient véhémentement « [u]ne traduction où le mot à mot serait comme l'incidence du latin tombant à pic sur le français, selon une figure qui n'est pas juxta-mais supra-linéaire » (Foucault, 1964: 21).

Malgré quelques exceptions, Ortega y Gasset, Benjamin, Brecht et surtout Meschonnic, la pensée du travail sur la langue qui est à l'œuvre dans la traduction a visiblement du mal à se départir de ces anciens *a priori*. Ainsi, les grands succès éditoriaux parsèment les rayons littéraires des bibliothèques et librairies, alors que les œuvres ainsi célébrées... n'existent pas car, comme le remarquait avec justesse Henri Meschonnic : « Vous n'avez jamais lu Shakespeare, vous avez lu une traduction de Shakespeare ! ». Pour preuve, Sallenave et Wahl ont traduit *Si une nuit d'hiver un voyageur* de Calvino sous le titre *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, en supprimant, dès les incipits du récit-cadre, trois sur neuf occurrences du verbe *lire* ... dans un roman sur la lecture ! Jean Bellemin-Noël a pratiquement signé le crime dans un texte « Cotraduire de la littérature coréenne », consacré à une langue qu'il ne lit pas par ailleurs :

je cherche à mettre en phrases françaises un texte qui, avant de devenir de la littérature, doit appartenir à la langue française [...] Dès ce premier parcours, j'évite le plus possible les répétitions très fréquentes en coréen et que notre langue déteste [...] et nous avons fait en sorte d'accentuer les effets pour que l'une parle avec vivacité à la façon de Voltaire, l'autre avec une élégance toute gidienne, la troisième en longues périodes, complexes à la Proust, la quatrième sur le ton des dictions et proverbes... (Bellemin-Noël, 2012: 245-247)

Ce que Meschonnic appelait des « crimes invisibles » est ici devenu parfaitement visible et même revendiqué. Pourquoi ? D'abord pour des raisons sociologiques.

L'université, qui aurait pu concourir à la légitimation de la traduction, contribue au contraire à la disqualifier en instituant des pratiques d'omission des traductions dans le CV de chercheur ou de dissociation des rôles de traducteur et éditeur

scientifique, auteur de la préface et des commentaires. Le discours est intenable, bien que sans contradiction. En effet, en opposant la fonction d'auteur à celle de traducteur, l'institution universitaire fabrique son propre objet, l'édition dite savante ou scientifique, justifiée par son rôle dans la production de la recherche publique, souvent au prix d'objectifs proprement littéraires de la traduction, c'est-à-dire d'une négation pure et simple de l'opération de traduction. Savoir et littérature seraient, *de facto*, deux termes antinomiques ou, au mieux, hiérarchiques.

La presse, quand elle traduit, impose également à la traduction ses lois, baptisées contraintes éditoriales : a-t-on jamais vu un discours rapporté authentique, hormis pour le ridiculiser ? Qui sont pourtant tous ces extra-terrestres qui parlent en phrases complètes ? Pour des raisons similaires, les articles traduits sont l'objet d'une réécriture systématique, privilégiant le fond sur la forme.

L'édition, enfin, reste maîtresse de l'objet et du processus. Car il y a là un problème de taille, qu'exprime la place du traducteur dans l'institution littéraire, dans l'institution critique et dans l'institution universitaire : quel qu'en soit le contexte, la traduction souffre d'un déficit de légitimité chronique dans la mesure où le traducteur n'est jamais reconnu posséder un capital de savoir suffisant pour déterminer les modalités de présentation au public des textes qu'il traduit. Par conséquent, la maison d'édition garde la haute main sur le paratexte et le marketing du livre en tant qu'objet commercial, quand ce n'est pas sur le texte lui-même qui peut être lourdement corrigé voire totalement réécrit. L'objet proposé est l'inverse de l'édition savante, tout étant fait pour faciliter, fluidifier la lecture. Une surabondance de notes d'un côté, leur manque criant de l'autre.

En effet, c'est en premier lieu avec le matériau paratextuel que l'éditeur définit à la fois le texte proposé et le public visé. Or, pour la majeure partie des éditions, la valeur d'échange de la marchandise livre joue un rôle crucial. Sans surprise, le meilleur moyen pour assurer la demande est la sérialisation des produits culturels permettant d'offrir des variations d'un récit type qui a fait ses preuves sur le plan commercial. Afin de donner ses lettres de noblesse à ce produit standardisé du marché littéraire, les éditeurs prennent l'appui sur une conception de la littérature validée par l'institution de la littérature (Dubois, 1978) et disséminée par le système scolaire. C'est ainsi que l'on soumet le texte littéraire traduit aux conceptions et au canon du champ français d'aujourd'hui. Il en résulte une annexion complète des textes issus des cultures étrangères, pour le formuler dans les termes de l'opposition « annexion – décentrement » proposée par

Henri Meschonnic (Meschonnic, 1973). Car une pratique interculturelle qui ne s'interroge pas sur la traduction annule son objet même : tout est fait pour gommer l'épaisseur de la traduction, or c'est cette épaisseur même qui dit : ceci est de la littérature.

Le problème dont je cherche à faire l'état ici prend ainsi son origine dans une répartition des forces en présence dans laquelle les trois champs mentionnés plus haut (champs académique, médiatique et éditorial) fonctionnent comme des prescripteurs en matière de traduction, à la place du non-champ de la traduction¹.

Aux partisans des positions modérées, qui trouvent qu'il y a du vrai dans chaque camp et qu'il faut souvent couper la poire en deux, je rappellerais l'éditorial de la revue *Palimpsestes*, fondée par les chercheurs du Centre de recherches en traduction et stylistique comparée de l'anglais et du français de l'Université Sorbonne-Nouvelle, qui, lors de sa création, en 1983, déclarait vouloir :

exprimer sa défiance envers certaines démarches et certains a priori : discours théoricien coupé des problèmes concrets qu'affronte tout traducteur, considérations impalpables de traductologie aussi difficiles à démontrer qu'à réfuter, schémas théoriques séduisants mais en fait rigides comme des carcans par exemple, les oppositions dénotation/connotation, sémantique/stylistique, etc.). Nous avons estimé qu'il existe un *espace de réflexion* entre, d'un côté, la théorie totalitaire de la traduction et, de l'autre, la pratique silencieuse du traduire. (Bensimon, 1987: I)

Les choses ont évidemment un peu évolué. Toutefois les changements qu'on a pu noter dans le monde de la traduction depuis une vingtaine d'années, et en particulier la création de séminaires qui lui sont explicitement consacrés et s'affirment même professionnalisants, ainsi que la mention enfin admise du nom du traducteur dans le livre, n'ont guère modifié la réalité textuelle des œuvres traduites. On pourrait même craindre qu'ils retardent les véritables changements sous le couvert de nouveautés cosmétiques, à l'instar de ces dangers latents qu'évoque souvent Claude Duchet en disant que les emplois négligents de la sociocritique étaient

¹ Il nous faut peut-être ici être un peu moins affirmatif : une sorte de champ semble se constituer, apparemment homologique avec le champ éditorial. Son champ restreint serait composé à la fois des traducteurs d'auteurs réputés et de certains traducteurs-enseignants (pour qui le temps fait partie du capital), et le champ large regrouperait les traducteurs soumis aux cadences de la traduction commerciale.

peut-être plus nuisibles que les critiques malhonnêtes.

De ce fait, l'ancillarité, la soumission, l'effacement, l'exhortation à la modestie et l'exigence d'invisibilité, avec ou sans le culte du chef-d'œuvre et du génie, continuent à régner sur le monde de la traduction. La négation du travail sur la langue qui est à l'œuvre dans la traduction va ainsi de pair avec la réification du « bon style » et de la « grande littérature », qui ne sont qu'une forme d'expression et un corpus des textes relevant du canon littéraire dans une conjoncture sociohistorique donnée.

Le changement véritable devrait commencer par la prise en compte de la réalité la plus élémentaire de la traduction : **il n'y a de texte (étranger) que traduit**, ne serait-ce que parce qu'il n'y a de texte que lu. L'acceptation, ou non, de ce constat est la ligne de démarcation principale entre les traducteurs, étant bien entendu, comme nous l'avons montré avec Marie Vrinat-Nikolov dans *Shakespeare a mal aux dents*, que la réponse à la question « Qui traduit quand on traduit ? » est loin d'être simple (Vrinat-Nikolov et Maurus, 2018). Mais si définir qui est ce « traducteur » est bien plus complexe qu'il ne paraît, le fait qu'entre tout texte étranger et ses lecteurs il y a toujours traduction est indéniable, et la prise en compte de cette réalité est tout aussi importante, qu'il s'agisse de la traduction ou de la post-édition, que le traducteur soit un dilettante ou un virtuose.

§

La critique commence à peine à interroger (c'est-à-dire également à noter) la traduction, soit par la seule mention du nom du traducteur, soit par le fameux « excellente traduction », soit par une agression parce que, page 167, il y a « parasol » au lieu de « parapluie ». Pour aller plus loin, il faudrait poser les questions suivantes : Qu'est-ce qu'on traduit du texte qu'on traduit ? Quelle est la réponse à cette question que donne cette traduction-ci ? – ce qui nous signifie au fond : Quelle est la conception de la littérature de ce traducteur ? Reconnaissons que ces questions ne sont pas souvent posées par la critique. Pourtant, c'est bel et bien un texte traduit que vient de lire le critique. Pourquoi les questions posées à l'auteur ne le sont-elles pas à l'auteur de la traduction ? Pourquoi les aspérités de l'original sont-elles toujours attribuées au génie de l'auteur, mais considérées comme fautes quand il s'agit du traducteur ? Pourquoi compare-t-on toujours le texte de l'auteur à ses autres œuvres, mais jamais la traduction

aux autres traductions du traducteur ? Pourquoi ne se penche-t-on pas sur les « traductions de jeunesse » du traducteur ? Il suffit de poser ces questions pour voir se dresser l'accusation d'*ubris*, qui permet d'esquiver la question.

Si nous tâchons de reprendre ici, une par une, les questions posées ci-dessus, commençons par la première : Qu'est-ce qu'on traduit du texte qu'on traduit ? La réponse est sans doute évidente pour tous ceux qui ne se posent pas la question. Mais pour tous ceux qui acceptent de se demander ce que peut bien être la littérature et même s'il y existe une « littérature » constituée dans le pays d'où provient l'œuvre à traduire, la réponse est bien loin d'être simple. La réponse théorique est pourtant acquise : ce que nous devons traduire, c'est la socialité du texte.

Je rappelle la définition du terme donnée par Claude Duchet dès 1973 :

Cette sociabilité se présente sous deux aspects complémentaires et contradictoires : elle est d'abord tout ce qui manifeste dans le roman la présence hors du roman d'une société de référence, ce par quoi le roman s'affirme dépendant d'une réalité socio-historique. La socialité est d'autre part ce par quoi le roman s'affirme lui-même comme société et *produit en lui-même ses conditions de lisibilité* [nous soulignons] (Duchet, 1973: 449)

Précisée et complexifiée par des travaux ultérieurs, cette notion reste bel et bien le noyau réflexif de la sociocritique. Aussi n'est-il pas fortuit que c'est précisément cette notion qui permet de faire ressortir la structuration du champ traductif. En effet, une partie des traducteurs – souvent ceux qui sont enclins à reconnaître leur statut secondaire – admettent que sans pensée de la langue-littérature, il ne restera rien du texte dit original dans la traduction tandis que d'autres plaident que, en dehors des considérations stylistiques, le texte traduit renvoie à une réalité sociale qui en assure l'intelligibilité et, par conséquent, c'est surtout cette socialité du texte traduit que le traducteur « traduit ».

§

Si donc il n'y a de texte que traduit et que cette traduction est avant tout un transfert de socialité du texte traduit, nous sommes encore loin du compte, car ce transfert, comme le rappelait Claude Duchet dans *Un cheminement vagabond*, peut-être complètement fou. Une traduction honnête et méticuleuse peut aboutir

à un transfert aussi délirant qu'une « Belle Étrangère ». Qui décide de la validité du transfert ? Henri Meschonnic a fourni la méthode :

Écouter ce qu'un texte fait à sa langue et qu'il est seul à lui faire [...]. Il y a à faire dans la langue d'arrivée avec ses moyens ce que le texte fait dans sa langue [...]. C'est à cette seule condition que traduire c'est écrire. Sinon, traduire, c'est désécrire. (Meschonnic, 2007: 77)

C'est ici que le monde de la traduction se divise, car chaque côté considère que l'autre désécrit : les partisans de la fluidité et de l'effacement du traducteur et ceux qui pensent que le traducteur doit faire à sa langue ce que l'auteur a fait à la sienne et que le traducteur est l'auteur de sa traduction. Or, qu'on appartienne à un camp ou à l'autre, traducteur fait toujours quelque chose à sa langue, la déforme, ou la transforme, en fonction des conceptions qu'il a de la langue et de la littérature.

La racine de ce quiproquo se loge dans l'implicite de la traduction, charrié par la narrativité sociale, selon lequel le texte traduit ne peut pas être l'original, que la traduction ne peut donc que courir après, de préférence en évitant de s'afficher comme traduction, c'est-à-dire comme un texte existant séparément de l'« original ». Qu'attendre donc du transfert de socialité qui en résultera ? Faut-il en abandonner toute espérance ? La volonté d'effacement, farouchement défendue par la majorité d'écrivains, semble répondre au malaise que soulèvent ces questions. C'est pourquoi on accepte de fermer les yeux sur l'impossibilité d'un effacement complet. En effet, comme nous avons vu plus haut, ne pas transférer la socialité du texte, ce n'est pas l'annuler, mais en transférer une autre, folle dans sa croyance naïve dans le « degré zéro ». Ainsi, même s'il n'est pas tout à fait exact, je conserverai le mot *effacement*, d'une part parce qu'il désigne un geste, d'autre part parce qu'il aide à se rappeler, avec Meschonnic, que le premier effacement consiste précisément à effacer l'effacement. Bien qu'en effaceur effaçant son effacement, le traducteur soumis et modeste se situe dans son domaine comme le classeur classé par son classement dont parlait Bourdieu en exergue de *La Distinction*.

L'effacement des marqueurs de socialité du texte traduit élimine-t-il toute possibilité de lisibilité sociale ? Bien au contraire, mais en neutralisant l'horizon d'attente construit par ces repères issus de la culture source, il définit des règles de lecture sur

la base exclusive du déjà-lu en littérature française². De ce fait, il ne serait guère exagéré de décrire l'immense corpus des textes traduits avec effacement comme un immense corpus de romans populaires, définis justement comme déjà-lus.

L'effacement a ainsi pour effet de maintenir l'approche métaphysique de la littérature, en sacralisant l'original dans un panthéon des chefs-d'œuvre géniaux, inaccessibles à toute appropriation créatrice, y compris la traduction. On ne s'étonnera pas si les textes poétiques et les textes religieux, les plus susceptibles d'être maniés avec la prudence qu'exige le sacré, sont les principales victimes de cette approche. Car interdire au lecteur la lecture des indices, c'est lui interdire le décryptage de l'échelle des valeurs que véhicule le texte traduit. C'est précisément pour cette raison qu'il serait inimaginable de voir appliquer à la messe des règles élémentaires de circulation des textes traduits : « Lecture de l'Évangile selon Saint Luc, traduction Marcel Dupont » ou « Comme nous l'avons appris du Sauveur et selon son commandement, nous osons dire, dans la traduction de Léon Durand, Notre Père... ». L'effacement du traducteur vise à effacer aussi l'auteur.

C'est pourquoi la lutte contre la sacralisation de la Littérature, indissociable d'une remise en question radicale de l'institution de la littérature, a été une préoccupation majeure des années qui ont suivi 1968. Mêlant les références à Goldman et Barthes, Todorov et Robin, Kristeva et Richard, Lefebvre et Lukács, rejoints par les formalistes russes tardivement et partiellement traduits, la jeune génération des universitaires post-68 s'employaient à mettre en évidence les mécanismes de production du texte littéraire et à élaborer ainsi une science du littéraire (Grivel, 1973 ; Vernier, 1972), en espérant ainsi d'en finir avec des notions métaphysiques hégémoniques : le chef-d'œuvre, le génie, l'inspiration, le don, le mystère de la création, l'ineffable, l'âme. Dans cette vague pourtant, un grand oubli, la traduction, à part le livre de Georges Mounin, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, paru en 1967, qui traitait la question dans une perspective entièrement linguistique, et bien sûr *La Tâche du traducteur* de Walter Benjamin, traduit en français par Maurice de Gandillac, un peu plus tard, en 1971.

§

Tout ou presque reste donc à faire, et ce travail doit commencer par la réponse à la question : « Qu'est-ce qu'on traduit quand on traduit ? ». Car qui dit traduction dit conception de la littérature ou du texte, et c'est de cette conception que

² Ou, si l'on préfère, substitue un horizon d'attente familier à un horizon étrange et étranger.

découleront les outils adaptés. Pour la sociocritique, traduire un texte est d'abord transférer sa socialité. Ce principe définit une méthodologie. Elle contraint à déterminer la socialité du texte à traduire, à définir les moyens de la transférer et surtout contrôler les conditions de sa lisibilité. Fondement d'une pratique sociocritique de la traduction, cette méthodologie est pourtant insuffisante dans la mesure où placer deux textes en regard l'un de l'autre, ce serait réduire la socialité, sous sa forme de la présence hors du roman d'une société de référence, à un simple contexte, ce qui signifierait reconduire une histoire de la littérature et non une histoire littéraire, passant d'un monde clos à un autre monde clos.

Pour aller plus loin, il convient de se rappeler qu'un sociocriticien ne peut pas aborder la question de l'altérité sans s'interroger sur son propre univers sociogrammatique, celui que dessine le sociogramme de l'Autre. En effet, la sociocritique ne peut pas analyser un discours en faisant comme si elle n'en émettait pas un elle-même. D'une certaine façon, le sociocriticien doit s'interroger sur les conditions de lisibilité de ses écrits. Si l'on applique ce principe au domaine de la traduction, force est de constater que, dans ses approches courantes de la traduction, le sociogramme de l'Autre, entendu comme un ensemble de ses représentations partielles, se répand, de façon mobile, contradictoire, instable, autour du noyau antinomique *Alter – Aliud* : *Alter*, l'autre comme moi-même, l'annexion de l'autre par soi, qui s'appuie sur le présupposé de l'humanité partagée, universelle, et *Aliud*, l'étranger, l'inaccessible, le contraire, l'inconciliable, celui de « L'enfer, c'est les autres » et de la distinction bourdieusienne.

Pour ne pas effacer systématiquement la part d'*Aliud* au profit d'*Alter*, il faudrait proposer une procédure, ou si l'on veut, une méthode, apte à rendre compte de la socialité du texte, procédure que je qualifierais d'altération en me référant ici aux travaux de Jean Peytard. Sa « sémiotique de l'altération » se veut être « [u]n essai de comprendre comment, dans un incessant "brassage" de discours, le sujet locuteur/scripteur/spectateur, sollicité par ces messages en circulation permanente et diverse, est confronté avec "l'autrement dit/écrit/imagé" » (Peytard, 2001: 15).

Dans les ouvrages de Jean Peytard, le concept d'altération occupe une place particulière dans l'analyse du discours et la sémiologie. Ayant été forgé dans une discipline voisine, la didactique, il est d'autant plus intéressant qu'il paraphrase et moque en même temps le navrant lieu commun sur la traduction, *traduttore-traditore*. Depuis la perspective sémiotique de Peytard, traduire la langue-littérature de l'autre, c'est aussi altérer sa propre langue-littérature. Curieusement, son concept

d'altération permet ainsi de revenir aux racines plurielles de la sociocritique³ et en particulier à Brecht, que Claude Duchet s'est attaché d'ailleurs à (re)traduire⁴. Son *Verfremdungseffekt*, souvent rendu par « distanciation », qu'il serait plus juste de traduire comme *étrangéification*, décrit ce travail nécessaire pour rendre étranger à soi, rendre à l'étranger son étrangeté, rendre à *Alter* son *Aliud*, que doit viser toute traduction qui refuse de s'effacer en effaçant en même temps la socialité des textes traduits et à traduire.

L'altération me semble être la forme spécifique de l'étrangéification en matière de traduction, désignant un processus, un mouvement, tout sauf une méthode impérative. L'ambiguïté même du terme *altération* paraît productive, car elle marque à la fois la présence durable de l'autre ici et maintenant et l'effet modificateur de sa langue sur la mienne.

§

Dialoguer, citer, traduire, c'est altérer son propre discours en acceptant celui de l'autre, c'est altérer le sien en lui faisant subir les marques de ce dialogue. Toute parole s'adapte aux conditions d'énonciation. Toute texte s'adapte à un nouveau public quand il est traduit. L'altération de la langue-littérature dans et par la traduction signifie qu'il n'y a pas deux textes – source et cible – mais un texte qui contient le premier, ce qui nous permet de parler plutôt de *texte commencé* et de *texte continué*, formulation qui a, en plus, l'intérêt d'interdire tout rapport hiérarchique entre les textes, les littératures et les auteurs et qui sous-entend aussi qu'il n'existe pas de littérature étrangère, mais de la littérature traduite.

³ Bakhtine, Lukács, l'école de Frankfort, Goldmann...

⁴ Cf. Bertolt Brecht, *La Fleur et le Fusil : poèmes de 1913 à 1919*, trad. par Bernard Bortholary, Claude Duchet, Gilbert Badia *et al.*, Paris, l'Arche, 2014 ; Bertolt Brecht, « Sainte Jeanne des abattoirs », *in* Bertolt Brecht, *Théâtre complet*, Paris, l'Arche, 1974, vol. 2.

RÉFÉRENCES

- BENJAMIN, W. (2000 [1923]) La Tâche du Traducteur. In: B. Walter. *Œuvres I*. Traduit par M. de Gandillac, R. Rochlitz, P. Rusch, Paris: Gallimard, 2000, pp. 244-262.
- BELLEMIN-NOËL, J (2012) Cotraduire de la littérature coréenne. *Poésie*, 139-140, pp. 244-248.
- BENSIMON, P. (1987) Présentation. *Palimpsestes : revue de traduction*, 1, pp. I-III.
- CASANOVA, P. (1999) *La République mondiale des Lettres*. Paris: Seuil.
- CHATEAUBRIAND, F.-R. de (1861) Remarques. In: J. Milton. *Le Paradis perdu*. Paris: Renault et C^{ie}, p. I-XV.
- DUBOIS, J. (1978) *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*. Paris – Bruxelles: F. Nathan – Éditions Labor.
- DUCHET, C. (1973) Une écriture de la socialité. *Poétique*, 16, pp. 446-454.
- DUCHET, C., MAURUS, P. (2011) *Un cheminement vagabond : nouveaux entretiens sur la sociocritique*. Paris: Honoré Champion.
- FOUCAULT, M. (1964) Les mots qui saignent. *L'Express*, 688, 29 août, pp. 21-22.
- FOURNIER, P., MAURUS, P. (2019) *Pratique du traduire*, Paris: Presses de l'Inalco.
- GRIVEL, Ch. (1973) *Production de l'intérêt romanesque : un état du texte (1870-1880), un essai de constitution de sa théorie*. Paris – Amsterdam: Mouton – Hoekstra offset.
- MARKOVICZ, A. (2018) *Partages : un an de chroniques sur Facebook (juin 2013-juillet 2014)*. Paris: Éditions Inculte.
- MESCHONNIC, H. (2009 [1982]) *Critique du rythme : anthropologie historique du langage*. Lagrasse: Verdier.
- MESCHONNIC, H. (2007) *Éthique et politique du traduire*. Lagrasse: Verdier.
- MESCHONNIC, H. (1973) *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture, poétique de la traduction*. Paris: Gallimard.
- MOUNIN, G. (1963) *Les Problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard.
- ORTEGA y GASSET, J. (2013 [1937]) *Misère et splendeur de la traduction*. Traduit par M.-É. Lescasse, É. Libourel, M. Martínez Valls et al. Paris: Les Belles Lettres.
- PEYTARD, J. (2001) *Syntagmes 5. Sémiotique différentielle de Proust à Pérec*. Paris: Presses universitaires franc-comtoises.
- POUCHKINE, A. (1958 [1837]) Sur Milton et la traduction du *Paradis perdu* par Chateaubriand. In: A. Myenieux, dir. *Œuvres complètes III. Autobiographique*,

- critique, correspondance*. Paris: A. Borne, pp. 694-700.
- VENUTI, L. (2008 [1995]) *The Translator's Invisibility: A History of Translation*. Londres: Routledge.
- VERNIER, F. (1972) *Une Science du littéraire est-elle possible ?*. Paris: Éditions de La Nouvelle critique.
- VRINAT-NIKOLOV, M., MAURUS, P. (2018) *Shakespeare a mal aux dents*. Paris: Presses de l'Inalco.

Résumé

En s'appuyant sur la sociocritique de Claude Duchet, la poétique d'Henri Meschonnic et la sémiologie différentielle de Jean Peytard, l'article propose d'interroger les pratiques de traduction dominantes ainsi que les postures que différents acteurs du champ littéraire adoptent vis-à-vis de la traduction à l'aune des injonctions éditoriales, médiatiques et académiques.

MOTS CLÉS : traduire, socialité, altérité, altération, effacement, institution, hiérarchie.

Summary

Drawing on the socio-criticism of Claude Duchet, the poetics of Henri Meschonnic and the differential semiology of Jean Peytard, the article aims to question the dominant translation practices, as well as the positions that different actors in the literary field adopt towards translation in the light of editorial, media, and academic injunctions.

KEYWORDS: translate, sociality, alterity, alteration, deletion, institution, hierarchy